



Coordination Nationale
des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes

www.cnarela.fr

Adresse postale : 11, rue champ Saint Pierre, 39170 Saint-Lupicin

Tél : 03 84 42 84 36

courriel : sylvie.pedroarena@orange.fr

Sylvie Pédroaréna
Présidente de la CNARELA

Le 3 novembre 2014

Madame la Ministre de l'Éducation nationale
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
Madame Najat Vallaud Belkacem
110, rue de Grenelle,
75357 PARIS

Madame la Ministre,

Au moment où se préparent de profondes mutations dans l'enseignement secondaire, la CNARELA, (www.cnarela.fr), coordination regroupant 28 associations régionales de défense et de promotion des Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA), vous adresse un appel des plus urgents. Nos associations, qui rassemblent des professeurs des enseignements du secondaire et du supérieur, sont très inquiètes de l'évolution de l'ensemble du cursus des Lettres classiques et de ses répercussions sur la qualité de l'enseignement dispensé aux jeunes générations.

Aux préoccupations que nous avons déjà exposées à vos prédécesseurs s'ajoutent maintenant d'autres sujets d'inquiétude.

Notre statut de professeur de Lettres classiques ainsi que l'enseignement des Langues et Cultures de l'Antiquité, latin et grec, sont presque totalement absents du texte de la consultation sur le socle commun. Devons-nous comprendre que notre disparition est programmée ?

Or, vous avez affirmé votre foi dans une instruction de haut-niveau capable de faire face aux discriminations de toutes sortes. Actuellement plus de 500 000 élèves étudient les LCA ; les parents et les élèves reconnaissent l'intérêt de cet enseignement : enrichissement du vocabulaire français, apprentissage de la langue française, des langues qui puisent dans ces racines communes (anglais, espagnol, italien, allemand) visite dans l'histoire ancienne et la mythologie dont notre culture se nourrit encore aujourd'hui.

En outre dans certains établissements, au mépris de la qualification des professeurs de Lettres classiques, les ventilations de service présentent les heures qu'ils assurent en français comme un « complément de service provisoire ». Il est inacceptable de dénier la formation qu'ont reçue les professeurs de Lettres classiques dont nous rappelons la trivalence français-latin-grec et son intérêt. C'est méconnaître les recommandations de l'Inspection générale qui nous engagent à établir des rapprochements entre les langues anciennes et leurs prolongements dans la littérature et les arts.

Nous vous demandons donc instamment de prendre au plus tôt toutes les mesures nécessaires pour mettre un terme aux menaces qui mettent en péril ces disciplines, dont l'apport est fondamental dans la formation de l'individu comme du citoyen. Nous nous tenons à votre disposition pour toute rencontre si vous souhaitez dialoguer avec la Coordination Nationale des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes.

Espérant que vous accueillerez favorablement notre requête, nous vous prions d'accepter, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments très respectueux.

Sylvie Pédroaréna,
présidente de la CNARELA